



## COMMUNE DE BAGNOLS

### Procès-verbal de la séance du Conseil municipal **7 mars 2024**

Date de convocation et d'affichage : 4 mars 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 14

Président : Jean-François FADY, maire

#### **Membres présents à la séance :**

Maire : Jean-François FADY

Adjointes et adjoints : Laurent GAY, Thierry TRONCY.

Conseillères municipales et conseillers municipaux : Richard BÉGHIN, Bastien CARRON, Agnès FELLER, Marine FLORIMOND, Patrick LEGRAIN, Joëlle PERRELLE.

**Membres absents excusés** : Audrey BARON-GUTTY a donné pouvoir à Marine FLORIMOND, Anne LEROUX a donné pouvoir à Laurent GAY, Catherine FORTUNE a donné pouvoir à Joëlle PERRELLE, Rodolphe LEBRAVE a donné pouvoir à Jean-François FADY,

**Absents** : Bastien CARRON, Julien GUTTY

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars, à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil municipal de la Commune de BAGNOLS, sous la Présidence de Monsieur Jean-François FADY, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15.

#### **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Marine FLORIMOND est désignée secrétaire de séance.

#### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 25 janvier 2024
- Décisions prises par le Maire par délégation et arrêtés
- Délibération pour la désignation des délégué(e)s référent(e)s pour le PCS (plan communal de sauvegarde)
- Délibération pour la désignation d'un(e) conseiller(ère) en charge de la signature des autorisations d'urbanisme pour le maire ou un adjoint
- Délibération pour la désignation des délégués CNAS
- Délibération instaurant la modification des tarifs de location de la salle polyvalente
- Informations des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 janvier 2024 a été transmis par courriel à l'ensemble du Conseil municipal. Il est validé.

#### **COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION ET DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

##### **Arrêtés du maire**

- PC 069 017 23 0005 COSIN : refus
- PC 069 017 23 0006 BESSON : construction d'un bâtiment ZA Bruyères : accord
- DP 069 017 23 0003 CORDARO : panneaux photovoltaïques : accord
- DP 069 017 23 0004 ROLLET : pose de pergola sur terrasse : accord
- DP 069 017 24 0005 BERTRAND : réfection de toiture : accord
- DP 069 017 24 0006 Maison Sophonie : demande de pièces complémentaires
- Arrêtés de circulation

##### **Décisions prises par le maire par délégation**

- Néant

#### **EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS**

**Délibération 20240307-01 : Désignation d'un délégué référent pour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération 20240125-01 approuvant le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour la commune de BAGNOLS,

**Considérant** qu'il est nécessaire de désigner un délégué référent parmi les membres du Conseil municipal, Patrick LEGRAIN est désigné délégué référent pour le Plan Communal de Sauvegarde pour la commune de BAGNOLS.

Le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité d'adopter la délibération.

**Délibération 20240307-02 : Désignation d'un(e) conseiller(ère) en charge de la signature des autorisations d'urbanisme pour le maire ou un adjoint**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Considérant** la démission de Madame Éloïse VILLEMAGNE-GUILLARD,

**Considérant** que Madame Éloïse VILLEMAGNE-GUILLARD était en charge de la signature des autorisations d'urbanisme déposées par le maire ou les adjoints,

**Considérant** qu'il convient de désigner un conseiller municipal en remplacement de Madame Éloïse VILLEMAGNE-GUILLARD, Joëlle PERRELLE est désignée pour signer les des autorisations d'urbanisme déposées par le maire ou les adjoints.

Le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité d'adopter la délibération.

**Délibération 20240307-03 : Délibération pour la désignation des délégués CNAS**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal de l'adhésion de la commune au CNAS (Comité National d'Action Social). Compte tenu du changement de secrétaire, il y a lieu de procéder à la modification des délégués : un délégué pour le collège des élus et un délégué pour le collège des agents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de nommer :

- Anne LEROUX pour le collège des élus,
- Jessica CANGELOSI pour le collège des agents.

Le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité d'adopter la délibération.

**Délibération 20240307-04 : Modification des tarifs de location de la salle polyvalente**

**Vu** la délibération n° 20230126-05 du 26 janvier 2023, instaurant les modifications de tarifs de location de la salle polyvalente (salle des Deux Joseph),

**Considérant** que la salle polyvalente est désormais équipée de matériel de cuisine,

Monsieur le Maire propose que valoriser la mise à disposition de ces équipements par une augmentation du tarif de location. Le nouveau tarif proposé se décline comme suit :

- 450 euros pour les habitants de BAGNOLS,
- 1000 euros pour les « extérieurs ».

Ces tarifs entrent en vigueur au 1er septembre 2024.

Le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité d'adopter la délibération.

**INFORMATIONS DES COMMISSIONS**

**Point effectué par Jean-François FADY**

- Présentation des modifications des lignes et horaires de bus : la ligne 217 aurait pu passer par le château de Bagnols mais un avis négatif a été donné par le département. La commune exprimera son désaccord afin de bénéficier d'une ligne régulière à proximité du Bourg.
- Point sur le projet de giratoire du Plan : le permis d'aménager a été accordé. Les travaux démarreront en mars 2025.
- Retour sur la délibération portant modification du RIFSEEP : la délibération prévoyant de ne pas accorder de prime aux agents sous contrat de moins d'un an n'est pas légale. Jean-François se renseigne auprès du service des ressources humaines de la CCBPD.
- Le Crédit Mutuel prévoit de déposer un permis d'aménager pour le lotissement du Plan courant mars 2024.

**Point effectué par Anne LEROUX (Patrick LEGRAIN)**

## Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 7 mars 2024

- Nouveau fonctionnement de la cantine à la rentrée 2024 : passage de la liaison chaude par Chessy Restauration en liaison froide avec un nouveau prestataire RPC. L'intérêt est d'augmenter la qualité des repas, de réduire les coûts et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Du matériel d'occasion a été acheté pour équiper la cuisine de la cantine et la cuisine de la salle des fêtes.

### Point effectué par Laurent GAY

- Rénovation du sol de la cuisine de la salle des fêtes (résine) et rénovation des murs (peinture).
- Sous-commission départementale de sécurité : avis favorable pour deux mois. Mise aux normes nécessaire sur certains éléments.
- La route de Bois Dieu et la route des Tuillières ont été refaites par le Département.
- Le SAVA doit terminer la route vers la station d'épuration et au niveau du Plan.

### Point effectué par Audrey BARON-GUTTY

- Les bulletins annuels sont arrivés. Les conseillers sont invités à participer au dépôt dans les boîtes aux lettres.

### Point effectué par Thierry TRONCY

- Beaucoup de composteurs ont été commandés par les habitants à la CCBPD. Une mini-formation sera proposée lors de la récupération des colis pour sensibiliser les administrés à la bonne utilisation des composteurs. La logistique de la livraison est à organiser.
- La CCBPD continue de sensibiliser les habitants au tri sélectif car 20% des déchets emballages légers sont refusés.
- La CCBPD envisage une réorganisation des tournées de ramassage.
- Réunion avec la LPO sur les étangs de Bagnols : à priori les étangs sont étanches. L'assèchement a donc une autre cause, peut-être des travaux effectués au niveau de la borne à incendie plus haut sur la départementale.
- Événement GéoPark, les talents bagnolais et la journée du petit patrimoine organisés conjointement autour du thème de l'eau le 22 juin 2024.

### QUESTIONS DIVERSES

- Prochaine séance du Conseil municipal : 28 mars (vote du budget primitif 2024)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

La secrétaire



Marie FLORIMOND

Le Maire



Jean-François FADY